



Logement social

Sceaux compte sur son territoire de nombreux logements sociaux. Le service Habitat centralise l'ensemble des demandes de logements aidés et oriente les demandeurs vers les solutions adaptées à leur situation et disponibles auprès des bailleurs implantés sur la ville.

La politique de la Ville en matière de logement social vise à offrir des logements de qualité grâce à opérations bien intégrées dans le tissu urbain.

Plusieurs projets de construction, tels que celui des Quatre-chemins ou la livraison récente de résidences étudiantes viennent compléter cette offre.

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL

Pour obtenir un numéro de demandeur (à conserver ensuite précieusement), plus besoin de se déplacer, il suffit de déposer une demande sur le site officiel : demande-logement-social.gouv.fr. Le demandeur est acteur de sa demande et, muni de son code personnel et confidentiel, il peut lui-même modifier et consulter le statut de celle-ci à tout moment.

Une fois la demande effectuée, une attestation est adressée au demandeur dans un délai d'un mois maximum. Ce n'est qu'après réception de celle-ci que le dossier peut faire l'objet d'un traitement complet. La durée de validité du dossier de demande de logement locatif social est d'un an à compter de la date de son enregistrement.

> Si besoin, le service Habitat intervient en appui et en conseil des demandeurs. Vous pouvez le contacter au [0141133300](tel:0141133300) ou via le [formulaire Sceaux info mairie](#).

ACCÉDER À UN LOGEMENT SOCIAL

L'accès au logement social est régi par des conditions d'attribution précises et inscrites dans la loi :

- ▶ Etre de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité,
- ▶ Respecter les plafonds de ressources
- ▶ Avoir un dossier conforme à la réglementation.

La ville propose en concertation avec les bailleurs des dossiers de candidatures en prenant en compte la situation personnelle du demandeur et l'ancienneté de sa demande. Les attributions s'effectuent par les commissions d'attributions de logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL) des bailleurs.

Pour un logement libéré, la loi prévoit l'examen de trois candidatures. La CALEOL est une instance indépendante et sa décision est souveraine. Elle étudie également l'occupation du parc existant par les locataires en place.

PERMANENCE DALO

L'Adil propose également aux Scéens une permanence mensuelle à l'hôtel de ville, assurée par des juristes spécialisés. Elle permet d'accompagner les demandeurs de logement social dans leurs démarches administratives et leurs recherches d'informations, notamment en ce qui concerne le DALO (droit au logement opposable).

> Permanences sur rendez-vous le 1er mardi de chaque mois de 13h30 à 16h30 à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan. Prise de rendez-vous au [01 41 13 33 00](tel:0141133300).

Le saviez-vous ?

Les logements sociaux sont répartis en plusieurs contingents déterminés en amont de leur construction. Sur l'ensemble des logements sociaux, 20 % des logements sont réservés aux candidatures proposées par la Ville en contrepartie des garanties d'emprunt accordées (c'est donc uniquement sur ce contingent que la Ville peut proposer des candidats) 25 % à celles proposées par le préfet dont la majorité pour les demandeurs reconnus mal-logés. Le reste est réparti entre le bailleur propriétaire des logements et les organismes collecteurs de l'Action logement pour le logement des salariés, le Département ou encore la Région.

Trois principaux bailleurs sociaux sont présents sur la ville. Leur mission est de gérer les attributions de logements sociaux en concertation avec les réservataires, d'assurer la gestion de proximité et de veiller au bon entretien de leur patrimoine.

SCEAUX BOURG-LA-REINE HABITAT

La société d'économie mixte Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, société d'économie mixte locale, gère un parc immobilier de 1862 logements, répartis entre 1453 logements familiaux, trois résidences pour personnes âgées et trois résidences étudiantes

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat

11 rue Michel-Charaire, 92330 Sceaux

Tél. : [01 46 60 45 37](tel:0146604537) ou accueil@sceaux-bourglareine-habitat.fr

www.sceaux-bourglareine-habitat.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi 9h à 12h, 14h à 17h30 ; le vendredi 9h à 12h, 14h à 17h.

HAUTS-DE-SEINE HABITAT

L'office public de l'habitat des Hauts-de-Seine gère plus de 45 000 logements sur l'ensemble du département. A Sceaux, son patrimoine est réparti entre 721 logements familiaux, une résidence étudiante et une structure d'hébergement.

Hauts-de-Seine Habitat OPH
Direction de proximité de Bagneux
3 square Victor-Schoelcher
92220 Bagneux
Tel. : [01 45 36 11 60](tel:0145361160)

SEQENS

Filiale immobilière d'Action Logement, Seqens dispose de 221 logements familiaux à Sceaux.

SEQENS
Direction déléguée 92
5 rue Carnot - CS 50189
92309 Levallois-Perret Cedex
Tel. : [01 49 42 79 89](tel:0149427989) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.
Service d'Urgence : [01 57 77 47 77](tel:0157774777) du lundi au vendredi de 18h00 à 8h30 du matin, ainsi que les week-ends et jours fériés.



LOCALISER

DANS LA RUBRIQUE :
«HABITAT»

- > AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
- > COPROPRIÉTÉ
- > LOGEMENT INTERMÉDIAIRE
- > LES AIDES FINANCIÈRES POUR LE LOGEMENT
- > LOGEMENT ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS
- > LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL
- > PROPRIÉTAIRES : LOCATION DE VOTRE LOGEMENT
- > MES DÉMARCHES

VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL, PAS À PAS

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL

1 Accès à un logement social

Deux conditions à respecter impérativement :

- avoir des revenus qui correspondent aux plafonds de ressources définis chaque année par circulaire. Ces plafonds varient en fonction de la situation familiale du demandeur et s'appliquent aux différentes catégories de logements disponibles sur la commune.
- être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.

2 Déposer une demande de logement social

En priorité :

- déposer une demande sur le site officiel : demande-logement-social.gouv.fr ou depuis un compte France Connect.

ou

- remplir le formulaire certa N°14069*04 disponible à l'accueil de l'hôtel de ville ou dans n'importe quel guichet enregistreur (adresses disponibles sur demande-logement-social.gouv.fr).

Un numéro de demandeur vous sera attribué.

Il faudra le conserver précieusement.

À noter : pour accompagner les demandeurs qui le souhaitent, un accueil du public est proposé à l'hôtel de ville, sur rendez-vous uniquement, les :
- mardi de 14h à 17h
- mercredi de 9h à 12h

Organisme à solliciter

Action logement

Les salariés dont l'entreprise cotise au 1% patronal dédié au logement des salariés peuvent prétendre aux logements réservés par le collecteur Action Logement. Renseignements à prendre auprès de l'employeur ou sur actionlogement.fr.

Cet acteur disposant de plusieurs opportunités, il est important d'activer ce dispositif avant les autres.

Balae

Les agents de l'État en Île-de-France peuvent bénéficier de la Bourse au logement des agents de l'État. Avant de pouvoir en faire usage, faites-vous connaître auprès du service compétent en matière de logement au sein de l'administration.

► balae.logement.gouv.fr

Bailleur social

> [cliquer ici pour agrandir](#)

POUR ALLER PLUS LOIN

-
- > Faire une demande de logement social - Service-public.fr
 - > L'aide au logement de la Caf
 - > L'agence nationale de l'habitat

À TÉLÉCHARGER

 Rapport municipal sur la politique de l'habitat en 2023 (572.3 Kb.)

FIBRE OPTIQUE



Sceaux dépend entièrement de l'action du Département pour le déploiement du très haut débit sur son territoire. Posez toutes vos questions sur thdseine@cg92.fr. En savoir plus : www.hauts-de-seine.net



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS